RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00358
Numéro SIREN : 801 354 549
Nom ou dénomination : ABLIANCE

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2020 sous le numéro de dépôt 6399

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 21 quai du Clos des Roses 60200 COMPIEGNE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 80135454900017 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/08/2019

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	10 000	AI	10 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	177 726	AS	116 470	61 256
	Autres immobilisations corporelles	AT	64 138	AU	40 427	23 711
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — Immobilisations financières *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	251 864	BK	156 896	94 967
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	125 009	BM	125 009
	En cours de production de biens	BN	20 931	BO	20 931
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	9 206	BS	9 206
	Marchandises	BT	33 311	BU	33 311
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 875	BW	2 875
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES *	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	121 342	BY	121 342
	Autres créances (3)	BZ	18 294	CA	18 294
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	20 772	CG	20 772
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 594	CI	7 594
	TOTAL (III)	CJ	359 333	CK	359 333
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	611 197	1A	156 896	454 300

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	17 979
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 175
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	130 154
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	115 658
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	47 719
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 235
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	100 784
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 264
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	486
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	324 146
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	454 300
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	(2) Dont : Ecart de réévaluation libre	1D	
	(2) Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	273 593
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	20 761

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	198 959	FB	92 039	FC	290 998
	Production vendue biens *	FD	37 184	FE	42 550	FF	79 734
	Production vendue services *	FG	276 363	FH	146 331	FI	422 694
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	512 507	FK	280 920	FL	793 427
	Production stockée *					FM	11 592
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 815
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 064
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	810 897
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	114 646
	Variation de stock (marchandises)*					FT	5 344
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	74 790
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(13 621)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	202 883
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 072
	Salaires et traitements *					FY	266 549
	Charges sociales (10)					FZ	103 435
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	43 658
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	299
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	805 057
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	5 840
OPÉRATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GX	90
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	90
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 055
	Différences négatives de change					GS	502
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 558
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(2 468)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	3 373

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	513
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	685
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	1 198
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(1 198)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	810 987
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	808 812
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	2 175
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
	(3) Dont — Crédit-bail mobilier *	HP	4 745
	(3) Dont — Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	HI	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 815
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PENALITES	513	
VNC MATERIEL	685	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables (janvier 2019) : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise SAS ABLIANCE — Néant [ ]*

(Ne pas reporter le montant des cessions)

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou précédent d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	10 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	M3	KS	168 269	KT		KU	11 206	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	33 212	KW		KX		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	31 575	LC		LD	614	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LP		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
CORPORELLES		TOTAL III	LN	233 057	LO		LP	11 820	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV		
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	243 057	ØH		ØJ	11 820	

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	10 000	IX	10 000
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	1 750	MK	177 726	ML	177 726
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	33 212	MO	33 212
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	1 263	MT	30 926	MU	30 926
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	3 013	NH	241 864	NI	241 864
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		I0		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	3 013	ØL	251 864	ØM	251 864

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le 31082019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant |X|*

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		GM		EN		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Instl. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	85 186	QA	32 732	QB	1 448	QC	116 470	
Autres immobilisations corporelles	Instl. générales, agencements, aménagements divers	QD	13 686	QE	4 562	QF		QG	18 248	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 694	QM	6 365	QN	881	QO	22 179	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	115 566	QV	43 658	QW	2 328	QX	156 896	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	115 566	ØP	43 658	ØQ	2 328	ØR	156 896	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Instl. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Instl. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Instl. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)		NW		Total général (NS + NT + NQ)		NY		Total général (NW − NY)		NZ					

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			ZO		ZS	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2019

Désignation de l'entreprise SAS ABLIANCE — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABLIANCE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	CL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	CP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	CT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	121 342		121 342		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 001		6 001		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	12 292		12 292		
	Charges constatées d'avance	VS	7 594		7 594		
	TOTAUX	VT	147 229	VU	147 229	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	20 761	20 761		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	94 897	44 344	50 553	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	100 784	100 784		
Personnel et comptes rattachés		8C	17 541	17 541		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 705	23 705		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 763	10 763		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 255	1 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	47 719	47 719		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	486	486		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	317 911	VZ 267 358	50 553	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	53 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	41 348	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables janvier 2019 - Etat préparatoire

ABLIANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 21 quai du Clos des Roses
60200 COMPIEGNE

801 354 549 RCS COMPIEGNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUEDU 28 FEVRIER 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 2 175 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice	***2 175 euros***
Au compte « ***Autres réserves*** » Lequel s'élève à 20 154 euros	2 175 euros (CICE)
Prélèvement sur le compte « ***Autres réserves*** » Lequel est ainsi ramené à 5 154 euros	15 000 euros
Résultat distribuable	***15 000 euros***
A titre de ***dividendes*** Soit 15 euros par action	15 000 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 115 154 euros pour un capital social de 100 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

JFC

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices clos	Dividende brut	Eligible à l'abattement de 40 %	Non éligible à l'abattement de 40 %
31.08.2016	-	-	-
31.08.2017	20 000 €	-	20 000 €
31.08.2018	30 000 €	-	30 000 €

Certifié conforme
La Présidente

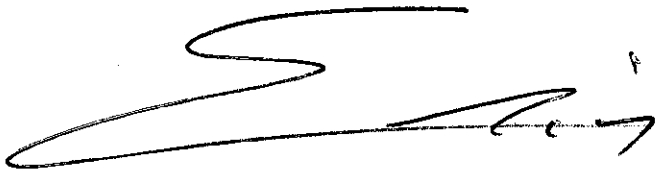

ABLIANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €

R.C.S. COMPIEGNE 801 354 549

Siège Social :

21 quai du Clos des Roses

60200 COMPIEGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale de DOUAI

ASSOCIES GERANTS

Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Benoît VANDERSCHELDEN

ASSOCIÉS

Hervé JOORIS
Christophe LEWANDOWSKI

AEQUITAS AUDIT
9 rue Delesalle
P.A. du Pré Catelan
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE

Tél. 03.20.74.64.40
Fax 03.27.97.75.43
Courriel : audit@aequitas.fr

SARL au capital de 619 260 € – RCS LILLE METROPOLE B 046 350 088

www.aequitas.fr

Pour le
DÉVELOPPEMENT DURABLE
de votre entreprise®

membre du réseau abcaudace

AEQUITAS AUDIT

Associés Gérants
Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Benoît VANDERSCHELDEN

Associés
Hervé JOORIS
Christophe LEWANDOWSKI

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

A l'Associée Unique de la société par actions simplifiée ABLIANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée ABLIANCE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Pour le DÉVELOPPEMENT DURABLE de votre entreprise

9, rue Delesalle
PA du pré Catelan
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE
Tél. : 03 20 74 64 40
Courriel : audit@aequitas.fr

Marqueur de réussite !
www.aequitas.fr
blog.aequitas.fr

MEMBRE DU CERCLE LOUVRE-LENS
L'ENTREPRISE L'ENGAGÉE POUR L'AVENIR DU MUSÉE ET DU TERRITOIRE

SARL AEQUITAS AUDIT, SARL au capital de 619 260 euros - RCS LILLE Métropole B 046 350 088 - SIRET 046 350 088 00103 - ID TVA CEE FR 00 046 350 088

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Madeleine, le 14 février 2020

Pour AEQUITAS AUDIT

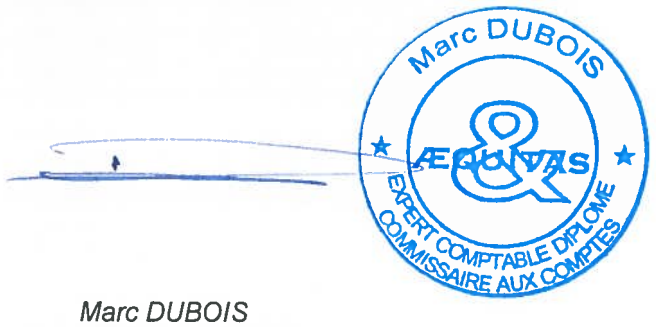

Marc DUBOIS
Commissaire aux Comptes

BILAN


Marc DUBOIS
ÆQUIVAS
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/08/2019			31/08/2018
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
▪ **Immobilisation incorporelles**				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	10 000		10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immo. incorporelles				
▪ **Immobilisation corporelles**				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillage industriels	177 726	116 470	61 256	83 084
Autres immobilisations corporelles	64 138	40 427	23 711	34 407
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé	*251 864*	*156 896*	*94 967*	*127 490*
Actif circulant				
▪ **Stocks**				
Matières premières, approvisionnements	125 009		125 009	111 389
En cours de production de biens	20 931		20 931	7 609
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	9 206		9 206	10 936
Marchandises	33 311		33 311	38 655
▪ **Avances & acomptes versés / commande**	2 875		2 875	7 915
▪ **Créances**				
Clients et comptes rattachés	121 342		121 342	174 177
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs	12 292		12 292	
Personnel				669
Organismes sociaux				937
Etat, impôts sur les bénéfices				11 089
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 001		6 001	4 587
Autres				16 526
Capital souscrit et appelé, non versé				
▪ **Divers**				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 772		20 772	25 544
▪ **Comptes de régularisation**				
Charges constatées d'avance	7 594		7 594	9 699
Total de l'actif circulant	*359 333*		*359 333*	*419 731*
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	*611 197*	*156 896*	*454 300*	*547 221*

Marc DUBOIS
ÆQUIVAS
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au	
	31/08/2019	31/08/2018
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 979	26 368
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	*2 175*	*21 611*
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	*130 154*	*157 979*
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total provisions pour risques et charges		
Dettes		
▪ **Dettes financières**		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	94 897	83 245
Découverts, concours bancaires	20 761	
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	47 719	143 230
▪ **Avances & acomptes reçus sur commande et en cours**	6 235	16 226
▪ **Autres dettes**		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 784	71 382
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	17 541	16 499
Organismes sociaux	23 705	50 185
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 763	6 409
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 255	138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	486	1 928
▪ **Comptes de régularisation**		
Produits constatés d'avance		
Total de dettes	*324 146*	*389 242*
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	***454 300***	***547 221***

Marc DUBOIS
ÆQUIVAS
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

	31/08/2019			31/08/2018	Variation
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises	290 998		290 998	247 521	43 477
Production vendue biens	79 734		79 734	80 429	-694
Production vendue services	422 694		422 694	464 544	-41 850
Chiffres d'affaires Nets	**793 427**		**793 427**	**792 494**	**933**
Production stockée			11 592	-7 242	18 834
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			2 815	10 507	-7 692
Autres Produits			3 064	2 594	470
Total des produits d'exploitation			**810 897**	**798 353**	**12 545**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			114 646	93 714	20 932
Variation de stock (marchandises)			5 344	18 689	-13 344
Achats de matières premières et autres approvisionnements			74 790	81 300	-6 509
Variation de stock matières premières et autres approv.			-13 621	-17 456	3 835
Autres achats et charges externes			202 883	218 295	-15 411
Impôts, taxes et versements assimilés			7 072	6 804	269
Salaires et traitements			266 549	237 418	29 131
Charges sociales			103 435	91 212	12 223
Dotations aux amortissements sur immobilisations			43 658	41 381	2 277
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			299	218	81
Total des charges d'exploitation			**805 057**	**771 574**	**33 483**
RESULTAT EXPLOITATION			**5 840**	**26 779**	**-20 939**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés				40	-40
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change			90	1	89
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			**90**	**42**	**48**
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			2 055	3 555	-1 499
Différences négatives de change			502	292	210
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			**2 558**	**3 847**	**-1 290**
RESULTAT FINANCIER			**-2 468**	**-3 806**	**1 338**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**3 373**	**22 974**	**-19 601**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			513		513
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			685	8	677
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles			**1 198**	**8**	**1 190**
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-1 198**	**-8**	**-1 190**
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices				1 354	-1 354
Total des Produits			**810 987**	**798 394**	**12 593**
Total des charges			**808 812**	**776 783**	**32 029**
RESULTAT NET			**2 175**	**21 611**	**-19 436**
Dont Crédit-bail mobilier			4 745		
Dont Crédit-bail immobilier					

Marc DUBOIS & Associés EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABLIANCE
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 454 300 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2175 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l autorité des normes comptables.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Marc DUBOIS & ÆQUIVAS EXPERT-COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Comptabilisation, présentation du cice

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 098 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.
Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation
Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.
Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement

Autres éléments significatifs

Montant des engagements retraite 49 766 euros

Mise en place d'une convention d'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 01 septembre 2018 entre la SAS BIOLABO GROUP et les sociétés SAS BIOLABO et SAS ABLIANCE



(suite)

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial (hors droit au bail) = 10 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	10 000		10 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*10 000*		*10 000*	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 251 864 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 000			10 000
Immobilisations corporelles	233 057	11 820	3 013	241 864
Immobilisations financières				
TOTAL	*243 057*	*11 820*	*3 013*	*251 864*

Amortissements et provisions d'actif = 156 896 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	115 566	43 658	2 328	156 896
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*115 566*	*43 658*	*2 328*	*156 896*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	10 000	0	10 000	Non amortiss.
Matériel industriel	177 726	116 470	61 256	de 4 à 8 ans
Instal.gales, agenct	33 212	18 248	14 964	de 5 à 10 ans
Matériel informatique	14 702	8 660	6 042	de 3 à 5 ans
Mobilier	16 223	13 518	2 705	5 ans
TOTAL	*251 864*	*156 896*	*94 967*	

Etat des créances = 147 229 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	147 229	147 229	
TOTAL	*147 229*	*147 229*	

Produits à recevoir par postes du bilan = 12 938 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	645
Autres créances	12 292
Disponibilités	
TOTAL	*12 938*

Charges constatées d'avance = 7 594 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



(suite)

Notes sur le bilan passif

Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***1000***	***100,00***	***100 000***

Etat des dettes = 317 911 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	115 658	115 658		
Dettes financières diverses	47 719	47 719		
Fournisseurs	100 784	100 784		
Dettes fiscales & sociales	53 264	53 264		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	486	486		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***317 911***	***317 911***		

Charges à payer par postes du bilan = 28 042 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	3 173
Dettes fiscales & sociales	24 383
Autres dettes	486
TOTAL	***28 042***

Marc DUBOIS ÆQUIVAS EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ COMMISSAIRE AUX COMPTES

(suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 793 427 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	290 998	36,68 %
Ventes de produits finis	79 734	10,05 %
Prestations de services	397 012	50,04 %
Produits des activités annexes	25 681	3,24 %
TOTAL	*793 427*	*100.00 %*

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



(suite)

Autres informations

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

SAS BIOLABO GROUP

Dettes garanties par des sûretés réelles

sur le prêt caisse d'épargne caution solidaire sur la totalité du prêt de la SAS BIOLABO GROUP représentée par Monsieur Jean-François CHARPENTIER



(suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 12 938 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir(41810000)	645
TOTAL	*645*

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir(40980000)	12 292
TOTAL	*12 292*

Charges constatées d'avance = 7 594 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	7 594
TOTAL	*7 594*

Charges à payer = 28 042 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues(40810000)	3 173
TOTAL	*3 173*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provis. pr congés à payer(42820000)	16 874
Charges sociales s/congés à payer(43820000)	6 243
Charges sociales - charges à payer(43860000)	1 128
Etat - autres charges à payer(44860000)	138
TOTAL	*24 383*

Autres dettes	Montant
Clients - rrr à accorder(41980000)	486
TOTAL	*486*

Marc DUBOIS & ÆQUUS EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ COMMISSAIRE AUX COMPTES

(suite)

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/08/2019	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	18 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	793 427	792 494	917 854	744 826	681 536
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	45 833	64 347	189 597	88 785	-143 217
c) Impôt sur les bénéfices		1 354	2 280		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	45 833	62 993	187 317	88 785	-143 217
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 175	21 611	152 103	62 880	-158 614
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	46	63	187	89	-143
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	2	22	152	63	-159
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	8				
b) Montant de la masse salariale	266 549	237 418	228 329	223 868	384 749
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	103 435	91 212	86 913	74 808	141 768

Observations complémentaires

Marc DUBOIS
ÆQUIVAS
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES